

Ils défendaient nos libertés



PAR ANNE-MARIE IMPE
Rédactrice en chef

éditorial

Le journalisme est un métier à hauts risques ! En 2006, « au moins 81 journalistes ont été tués dans l'exercice de leur métier ou pour avoir exprimé leurs opinions », nous apprend Reporters sans frontières ⁽¹⁾. Il s'agit de l'année la plus meurtrière depuis 1994, au cours de laquelle 103 d'entre eux avaient perdu la vie, principalement au Rwanda, en Algérie et en ex-Yougoslavie. Depuis quatre ans, c'est l'Irak qui occupe la première place au palmarès des États les plus dangereux, avec 64 professionnels des médias tués en 2006, dont 39 journalistes, précise encore RSF.

21 pays dans le monde ont ainsi été éclaboussés l'année dernière par des assassinats. Dont la Russie. « *Le destin des ennemis de Poutine peut prendre trois formes : l'exil, la prison ou la tombe* », écrivait sans ambages Nina Krouchtcheva, professeur en Relations internationales à la New School University ⁽²⁾. Anna Politkovskaïa aura eu droit à la solution la plus radicale. Souvenez-vous, c'était le 7 octobre dernier. Alors qu'un air doux d'été indien flottait sur une grande partie de l'Europe, la célèbre journaliste russe, connue pour son courage et la qualité de ses enquêtes, était froidement abattue dans l'ascenseur de son immeuble.

Ses critiques virulentes à l'égard de Vladimir Poutine et sa dénonciation des crimes commis par le régime russe et ses supplétifs en Tchétchénie lui avaient valu bien des menaces, un simulacre d'exécution ⁽³⁾ et même une tentative d'empoisonnement. Mais cette femme de 48 ans, mère de 2 enfants, ne se laissait pas facilement intimider : elle avait décidé de rester en Russie et de continuer à se battre pour « *faire éclater la vérité* ». « *Le journalisme, c'est oser dire aux gens ce qu'ils ne veulent pas entendre* », disait George Orwell. Ce précepte, Anna Politkovskaïa l'appliquait à la lettre. Dans ses articles comme dans ses livres, elle épingleait les innombrables atteintes aux libertés qui, selon elle, caracté-

saient l'« *absolutisme poutinien* ». Au moment de sa mort, elle rédigeait un texte pour *Novaiâ Gazeta* sur les enlèvements, tortures, et autres exactions commises par les hommes de Ramzan Kadyrov, le Premier ministre tchétchène mis en place par le Kremlin.

Sa pratique d'un journalisme d'investigation sans complaisance lui avait attiré de nombreuses inimitiés, que ce soit dans les services de renseignements, l'armée, ou les plus hautes sphères du pouvoir, à Moscou et Grozny. Certains à la Douma l'accusaient même d'être un « ennemi du pays ». Ce meurtre politique – « *prémédité et parfaitement planifié* », aux dires mêmes des enquêteurs – n'est dès lors sans doute pas près d'être élucidé.

LA VÉRITÉ ASSASSINÉE

Si l'année 2006 s'est achevée de manière bien sombre, 2007 n'a pas commencé sous de meilleurs auspices. Le 19 janvier, Hrant Dink, directeur de publication d'*Agos*, hebdomadaire bilingue turco-arménien, était assassiné dans la rue, à deux pas de son bureau, sur la rive européenne d'Istanbul. Trois balles, tirées à bout portant, faisaient taire à jamais cet homme de 52 ans qui avait fondé *Agos* en 1996 pour sensibiliser le grand public aux difficultés et souffrances vécues par les minorités de Turquie en général et la communauté arménienne en particulier.

Ses prises de position courageuses lui avaient attiré les foudres de l'« Etat profond », terme qui désigne certains secteurs de l'armée, des forces de sécurité et des ministères de la Justice et de l'Intérieur. Condamné en 2005 à six mois de prison avec sursis pour « insulte à l'identité turque », il avait à nouveau été poursuivi en 2006 pour avoir qualifié de « génocide » les massacres d'Arméniens commis sous l'Empire ottoman.

« *J'ai écrit à propos des massacres de 1915-1917, mais ces articles ont suscité moins de réactions que mon reportage sur la fille d'Atatürk* », confiait-il à

(1) *Liberté de la presse : l'année 2006 en chiffres*, Paris, 31 décembre 2006.

Pour des données plus détaillées, voir *Rapport annuel 2007*, RSF, Paris, 160 pages (consultable en ligne sur www.rsf.org).

(2) « Meurtre à Moscou », *La Libre Belgique*, 10 octobre 2006 (© Project Syndicate).

(3) Lire à ce propos *Tchétchénie, le déshonneur russe*, Buchet-Chastel, Paris, 2003, où elle raconte son arrestation par le FSB (ex-KGB) en 2001 et les exactions subies.

Robert Mahoney, dans un article publié par *Enjeux internationaux* (4). Première femme pilote de combat de son pays, Sabiha Gokcen, fille adoptive de Mustafa Kemal, était une véritable icône de la Turquie moderne. Quand Hrant Dink a révélé dans *Agos* qu'elle était... arménienne, les milieux nationalistes l'ont perçu comme un véritable crime de lèse-majesté et y ont répondu par une bordée d'injures et de menaces.

Hrant Dink était pourtant un homme modéré. Au nom du dialogue et de la liberté d'expression, il s'était prononcé contre la loi visant à pénaliser la négation du génocide arménien, adoptée par l'Assemblée nationale française. « *Si une telle loi risque de bloquer la libre discussion en France, elle aura a fortiori un effet similaire bien plus puissant en Turquie. [...] Il faut dépasser le face-à-face stérile des Turcs et des Arméniens. Il faut parvenir à la transmission mutuelle des deux mémoires pour les transformer en un dialogue humain et une histoire commune. Cet objectif ne pourra être atteint que par la liberté d'expression et de discussion...* », écrivait-il dans le quotidien français *Libération* (5).

Défenseur inlassable des droits de l'Homme, il considérait la question des minorités comme « *l'un des aspects d'un combat plus général pour le pluralisme et la démocratie* ». Il l'a payé de sa vie.

UNE COUPABLE COMPLAISANCE

Au-delà de l'émotion et de l'indignation suscitées par ces assassinats, ceux-ci devraient nous amener à réfléchir sur le rôle que l'Union européenne aurait pu – ou dû – jouer dans ces dossiers.

Si on ne peut évidemment lier directement ces crimes à des défaillances de Bruxelles, il est indéniable que l'UE et les différents Etats qui la composent, ont fait preuve à l'égard de Moscou et d'Ankara d'une coupable complaisance. Et n'ont dès lors pas été à la hauteur des valeurs dont constamment ils se réclament.

Ainsi, alors que les organisations de défense des droits de l'Homme dénonçaient une aggravation de l'autoritarisme à Moscou et une poursuite de la répression en Tchétchénie, le président Jacques Chirac n'a pas hésité à décerner la Légion d'honneur à son homologue Vladimir Poutine.

Si prompt à brandir le noble étendard de la liberté à l'ombre de George Bush, Londres n'a vraiment exprimé des critiques à l'égard du Kremlin qu'après l'assassinat d'Anna Politkovskaïa et l'empoisonnement radioactif de l'ancien agent du KGB, Alexandre Litvinenko, en novembre dernier.

Quant à l'ancien chancelier allemand, le social-démocrate Gerhard Schröder, il a confirmé ses proximités passées en devenant président du conseil de surveillance de la North European Gas

Pipeline, le consortium en charge du gazoduc russo-allemand sous la Baltique, lié au groupe russe Gazprom.

Lors du Sommet Russie – Union européenne, le 24 novembre 2006, à Helsinki, le dossier des droits humains a également été sacrifié sur l'autel des intérêts économiques. Moscou ayant remis en cause la participation de plusieurs compagnies occidentales à de grands projets gaziers, les différentes capitales étaient inquiètes pour leurs entreprises. Total venait par exemple d'être écartée de l'exploitation d'un gisement très prometteur en mer de Barents, que le gouvernement russe avait décidé de réserver à Gazprom. Pour mieux défendre ses intérêts énergétiques, Bruxelles s'est dès lors contentée d'évoquer furtivement l'assassinat d'Anna Politkovskaïa, esquissant une courbe rentrante – une courbette – devant le maître du Kremlin et son pesant d'hydrocarbures.

UN PRÉALABLE

Dans le dossier turc, la responsabilité de l'UE est également engagée.

Comment Bruxelles n'a-t-elle pas fait de la reconnaissance du génocide arménien – ou, à tout le moins, du droit d'en parler librement –, un préalable à l'entrée de la Turquie dans l'Union? Accepter d'entamer des négociations avec un Etat négationniste, n'était-ce pas violer les valeurs européennes les plus fondamentales? Ankara a été admise à la table des pourparlers alors que son code pénal contenait des dispositions consacrant la politique de négationnisme d'Etat et criminalisant la liberté d'expression.

L'assassinat de Hrant Dink aurait-il eu lieu si Bruxelles avait fait de l'abrogation des lois liberticides en général et de l'article 301 en particulier une condition à l'ouverture des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union? Ce fameux article 301 du code pénal turc sanctionne en effet de six mois à trois ans de prison *l'insulte publique à l'identité turque, à la République, au gouvernement, aux institutions judiciaires de l'Etat, aux structures militaires ou sécuritaires* (6). Il contrevient donc aux principes de la Convention européenne des droits de l'Homme. Mais il offre également un prétexte patriotique aux ultra-nationalistes et constitue dès lors une véritable grenade dégoupillée.

C'est en vertu de cet article que Hrant Dink, de même qu'Orhan Pamuk, prix Nobel de littérature, Elif Chafak, auteure de *Baba ve piç* (7), et plusieurs dizaines d'autres journalistes, écrivains, éditeurs et universitaires turcs ont été poursuivis. C'est aussi à cause de lui que le directeur de publication d'*Agos* a été assassiné.

Ces derniers mois, l'Europe a accru ses pressions. Dans un rapport sur l'élargissement de l'Union, rendu public le 8 novembre dernier, la Commission européenne soulignait que « *L'article 301, de même que d'autres dispositions du code pénal turc restreignant la liberté d'expression, doivent être mis en conformité avec la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH)* » (8).

Début novembre, le Premier ministre M. Erdogan se disait pour sa part ouvert à d'éventuels amendements de l'article 301. Les intentions exprimées ne se sont cependant pas encore traduites en décisions concrètes. Il faut dire que la situation est particulièrement délicate. « *Aujourd'hui, en Turquie, la liberté de la presse est l'enjeu d'une bataille opposant, d'une part, les forces qui croient en l'Union européenne et veulent changer la législation et les pratiques en cours et, d'autre part, les conservateurs, l'armée et les bureaucrates, qui craignent de perdre leurs privilèges si la situation actuelle venait à changer* », explique Sanar Yurdatapan, directeur de l'Initiative pour la liberté d'expression, une association basée à Istanbul (9).

TOUS CONCERNÉS

La liberté de la presse n'est ni un luxe, ni l'apanage des seuls journalistes. Elle est un bien de première nécessité, au service de tous. Garante des libertés citoyennes, elle est le socle même de la démocratie.

« *S'il m'appartenait de décider si nous devons avoir un gouvernement sans presse libre ou une presse libre sans gouvernement, c'est la seconde option que je préférerais* », déclarait Thomas Jefferson, troisième président des Etats-Unis (1801-1809).

« *L'information constitue un droit fondamental*, souligne pour sa part le Conseil de l'Europe, institution dont il est piquant de noter que la Russie et la Turquie sont membres. *Ce droit appartient aux citoyens qui peuvent également exiger que l'information soit transmise fidèlement, sans ingérences extérieures que ce soit de la part des pouvoirs publics ou d'entités privées* » (10).

Il revient dès lors à chacun – et pas seulement aux journalistes – de la défendre lorsqu'elle est menacée, bafouée, assassinée. Les dizaines de milliers de Turcs qui ont défilé à Istanbul pour rendre un dernier hommage à Hrant Dink l'avaient bien compris. Eux qui arboraient dans le cortège funèbre des milliers de pancartes proclamant « *Nous sommes tous arméniens* ». Un geste particulièrement fort dans un pays où ce terme est encore souvent utilisé comme une insulte.

Dans le monde globalisé qui est le nôtre, Anna Politkovskaïa et Hrant Dink ne défendaient pas seulement les droits et les libertés des Russes et des Turcs. Ils nous défendaient tous. Au-delà des frontières. ■



(4) « Le combat de Hrant Dink pour la vérité », *Enjeux internationaux* n°14, quatrième trimestre 2006, pp. 59 à 61.

(5) « L'adoption de la loi pénalisant la négation du génocide arménien serait contre-productive. Le travail sur l'histoire sera bloqué en Turquie. », texte co-rédigé par Murat BELGE, Halil BERKTAY, Elif CHAFKAK, Hrant DINK, Muge GOCEK, Ahmet INSEL, Etyen MAHCUPYAN, Baskin ORAN et Ragıp ZARAKOLU, *Rebonds, Libération*, le 10 mai 2006.

(6) Voir *Turquie. L'article 301 menace la liberté d'expression: il doit être immédiatement abrogé*, Déclaration publique d'Amnesty Belgique, 1^{er} décembre 2005. Texte disponible en ligne sur www.amnestyinternational.be

(7) Lire à ce sujet VANRIE Pierre, « Se réconcilier avec l'histoire », *Enjeux internationaux* n°14, quatrième trimestre 2006.

(8) *Turkey 2006 Progress Report*, Commission Staff Working Document, Com (2006) 649 Final, 82 pages.

(9) « Le combat de Hrant Dink pour la vérité », op. cit.

(10) *The Ethics of journalism*, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Strasbourg 1993, page 4.

1

6

10

11

12

14 à 45 DOSSIER

16

20

24

28

31

34

38

40

44

ÉDITORIAL

Ils défendaient nos libertés

Anne-Marie Impe

ENQUÊTE

Droits de l'Homme et religions. Choc ou communion ?

Jean-Paul Marthoz

SUIVI

**La conversion de Wal-Mart
Le Pentagone s'installe en Afrique
Caméras engagées**

TENDANCES

LE MONDE EN BREF

**Il est minuit moins cinq
Le retour du bien commun**

DIASPORAS

POÈME. **A tous les reconduits**

Ernest Pépin



CULTURE

46

CARNET DE VOYAGE

Tanger, une ville qui s'ébroue

Natacha David

52

TÉMOIN

Viêt-Nam.

Regard littéraire sur la bourgeoisie rouge

Interview de Duong Thu Huong

Propos recueillis par Christine Chaumeau

56

LIVRES D'ICI ET D'AILLEURS

Nations unies. Les paradoxes du pouvoir

Mariano Aguirre

57

MOSAÏQUE. **Ian Buruma, Jean Daniel,**

Pierre Vidal-Naquet, Gaël Turine

59

Alger redécouvre le vent du large

Pierre Cherruau



ESPACE CITOYEN

60

ACTION

Iran. Féministe et musulmane

Pascale Bourgaux et Fery Malek-Madani

62

C'EST POSSIBLE !

Colombie. Des poèmes contre les balles

Mercedes Limon

63

COURRIER DES LECTEURS

65

COMMANDES & ABONNEMENTS

Enjeux INTERNATIONAUX

Mieux comprendre le monde pour mieux agir.

Revue trimestrielle internationale basée à Bruxelles

ADRESSE DE LA RÉDACTION

Centre de presse international • Résidence Palace

155, rue de la Loi - Bloc C • B-1040 Bruxelles

Tél.: + 32 2 231 58 78 • Fax: + 32 2 231 58 79

mail : info@enjeux-internationaux.org

site : www.enjeux-internationaux.org

RÉDACTION

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION ET

RÉDACTRICE EN CHEF: Anne-Marie Impe

DIRECTEUR ÉDITORIAL: Jean-Paul Marthoz

LECTRICE-CORRECTRICE: Charlotte Nothomb

ASSISTANTE DE RÉDACTION: Vinciane Misselyn

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

TEXTES: Mariano Aguirre, Nicolas Ballet, Antoaneta Bezlova,

Pascale Bourgaux, Christine Chaumeau, Pierre Cherruau,

Natacha David, Pierre Defraigne, Christian Dutilleux,

Anne-Marie Impe, François Lafargue, Serge Lafitte,

Mercedes Limon, Fery Malek-Madani, Jean-Paul Marthoz,

Ernest Pépin, Jonathon Porritt, Sherle R. Schwenninger

PHOTOGRAPHIES ET DESSIN:

Nicolas Ballet, Christian Charisius (Reuters), Natacha David,

Stuart Franklin (Magnum), Philip Jones Griffiths (Magnum),

Anne-Marie Impe, Hiroji Kubota (Magnum), Jason Lee

(Reuters), Pascal Meunier (Cosmos / Photo News),

Marc Riboud (Magnum), Didier Ruef (Pixsil),

Sylvain Savolainen, Larry Towell (Magnum), Thierry Umbreit

PHOTO DE COUVERTURE: Stuart Franklin (Magnum)

TRADUCTIONS: Françoise Denayer.

CONCEPTION GRAPHIQUE: Martine Gillet

SITE INTERNET: Frédéric Baro

ADMINISTRATION

ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT: Christine Rebecchi

CONSEILLERS EXTERNES

Malik Sadoine et André Verhaegen (informatique)

IMPRESSION: Imprimerie Hayez, Bruxelles

DIFFUSION: Par abonnement et sur commande

au siège de la rédaction ou par Internet

(site www.enjeux-internationaux.org). En Belgique, la revue

est également vendue en librairie (distribution par les AMP).

En France, elle est disponible dans une cinquantaine de

librairies dont on trouve les adresses sur notre site Internet.

ÉDITION

Enjeux internationaux est une revue indépendante,

éditée par l'association sans but lucratif Pôles Sud.

Elle est membre de l'Association des revues scientifiques

et culturelles (A.R.S.C.) www.arsc.be



Elle bénéficie du soutien de la Direction générale de la coopération au développement (DGCD), Belgique, dans le respect de la plus stricte indépendance journalistique.

Ce numéro sur Les puissances émergentes a également reçu l'appui de la FORD FOUNDATION

Dans un souci de pluralité et de débat, Enjeux internationaux ouvre ses pages à des opinions qui ne sont pas nécessairement celles de la rédaction.

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PÔLES SUD:

Bernadette Lacroix-Tulkens.

EDITRICE RESPONSABLE: Anne-Marie Impe

47, avenue des Myrtes • B - 1080 Bruxelles

Toute reproduction, même partielle, d'un article est encouragée sous réserve de l'autorisation préalable de l'éditeur.

ISSN 1379-4205

Prix au numéro: 9 euros.

Abonnements et commandes au numéro: voir page 65.